

2018-2022

# Projet éducatif



École Carignan-Salières

CSP

2018-2022

# Le projet éducatif

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 1. <u>BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF</u> .....                                   | 2  |
| 2. <u>CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE CARIGNAN-SALIÈRES</u> .....                  | 3  |
| <u>2.1 Environnement externe</u> .....   | 3  |
| <u>2.2 Environnement interne</u> .....   | 4  |
| 3. <u>DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE CARIGNAN-SALIÈRES</u> ..... | 12 |
| 4. <u>NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS</u> .....            | 13 |
| <u>4.1 Mission</u> .....   | 13 |
| <u>4.2 Vision</u> .....  | 13 |
| <u>4.3 Valeurs</u> .....   | 13 |
| 5. <u>Enjeux, orientations et objectifs</u> .....                                      | 14 |
| 6. <u>Transmission et diffusion du projet éducatif</u> .....                           | 15 |
| 7. <u>Mise en œuvre et suivi du projet éducatif</u> .....                              | 15 |
| 8. <u>Reddition de compte du projet éducatif</u> .....                                 | 15 |
| Annexe 1 : Principaux encadrements légaux .....  | 16 |

## **1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE CARIGNAN-SALIÈRES**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultat d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré et mis en œuvre en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!* Il fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Carignan-Salières : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers (MEES, CSP, école Carignan-Salières).



## 2. CONTEXTE DE L'ÉCOLE

### 2.1 Environnement externe :

L'école Carignan-Salières est située à Carignan, une municipalité de plus de 9000 habitants. Située près de la route 112, à l'entrée du tout nouveau secteur résidentiel Lareau-Bouthillier et à proximité de l'ancienne carrière Désourdy, l'école a ouvert ses portes en août 2013. Notre clientèle régulière provient du secteur Lareau-Bouthillier, des îles Goyer, Demers et Seigneuries des îles, du secteur Grande Allée, du secteur de la Source et du secteur du golf Riviera près de St-Bruno de Montarville. La grande majorité des élèves vont au service de garde et sont transportés par leurs parents. Les autres élèves viennent surtout par autobus. Un petit pourcentage marche et certains élèves fréquentant les classes spécialisées, sont transportés par berline.

L'équipe de l'école Carignan-Salières offre une belle place pour l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants en les invitant en classe et en favorisant leur implication dans diverses activités. Il existe aussi un organisme de participation des parents (OPP).

Nous travaillons aussi en collaboration avec les services sociaux faisant partie du CISSS Montérégie-Centre. Un partenariat entre l'école et les différents CPE du secteur est favorisé afin de faciliter la transition vers le préscolaire. L'école peut à l'occasion travailler en collaboration avec d'autres partenaires externes tel que le CMR, les milieux hospitaliers et le CRDI afin de mieux comprendre les besoins de certains élèves et y répondre.

En collaboration avec le service de police, plusieurs ateliers d'information sont offerts chaque année par un policier communautaire aux différents groupes d'élèves de notre école.

Depuis sa construction en 2013, le nombre d'élèves est en constante augmentation. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, cette croissance se poursuivra au cours des prochaines années.

### INDICE DE DÉFAVORISATION :

Les écoles sont classées sur une échelle de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

#### École Carignan-Salières :

Indice de milieu socio-économique : 4,14

Rang décile (IMSE) : 2

Indice de seuil du faible revenu : 5,51

Rang décile (SFR) : 3



## 2.2 Environnement interne

### ÉLÈVES

Classes régulières :

| Année scolaire        | Nombre de groupes | Cycle           |
|-----------------------|-------------------|-----------------|
| préscolaire           | 4                 |                 |
| 1 <sup>re</sup> année | 4                 | 1 <sup>er</sup> |
| 2 <sup>e</sup> année  | 4                 | 1 <sup>er</sup> |
| 3 <sup>e</sup> année  | 3                 | 2 <sup>e</sup>  |
| 4 <sup>e</sup> année  | 3                 | 2 <sup>e</sup>  |
| 5 <sup>e</sup> année  | 3                 | 3 <sup>e</sup>  |
| 6 <sup>e</sup> année  | 3                 | 3 <sup>e</sup>  |

Classes d'enseignement spécialisées : Développement social et communicatif

5 classes entre la 1<sup>re</sup> et la 6<sup>e</sup> année pour un total de 46 élèves.

TOTAL D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE : 579

TOTAL DE GROUPES : 29

Plans d'intervention actifs : 108

### EMPLOYÉS

| Catégorie d'employés         | Nombre d'employés |
|------------------------------|-------------------|
| Enseignants                  | 37                |
| Employés de soutien          | 41                |
| Professionnels               | 3                 |
| Direction/direction adjointe | 1/1               |

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

| Catégorie                      | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Parents                        | 5      |
| Enseignants                    | 3      |
| Membre du personnel de soutien | 1      |
| Professionnel                  | 1      |
| Membre de la communauté        | 1      |
| Direction                      | 1      |



### Situation financière :

L'école est dans une bonne situation financière. Les budgets disponibles nous permettent de répondre à la majorité des besoins des élèves et des membres du personnel. Nous avons des tableaux interactifs dans tous les locaux de classe.

### Service aux élèves :

Afin de bien soutenir les élèves HDAA, nous avons 9 éducateurs spécialisés, une préposée aux élèves handicapés, deux orthopédagogues, 1 psychologue, 1 orthophoniste et une psychoéducatrice à 1/2 temps.

Lorsque les besoins sont là, nous faisons appel au soutien de l'équipe inclusion de la commission scolaire pour les élèves ayant des difficultés comportementales ou d'apprentissage importants.

Nous offrons aussi le service Ribambelle aux élèves du préscolaire, de la 1<sup>re</sup> année et de la 2<sup>e</sup> année.

Nous accueillons des élèves allophones pour lesquels nous devons organiser un service de francisation.

Finalement, nous avons le projet « on bouge au cube » incluant deux sessions d'activités parascolaires sportives sur l'heure du midi. Le service de garde s'implique en organisant diverses activités en lien avec ce projet et les enseignants en éducation physique offrent des activités parascolaires sur l'heure du midi. L'enseignant en musique s'occupe de la partie musicale au niveau parascolaire. Les formations « rester seul à la maison » et « gardiens avertis » sont offertes lors des journées pédagogiques.



*Un sondage complété par les parents, les employés et des élèves de l'école à l'automne 2017 dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite a permis de documenter pour chaque établissement la perception des parents, les employés et des élèves de l'école, notamment au regard de la communication école-famille, du climat sain stimulant et sécuritaire.*

Orientation 1 du PEVR de la CS :

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.

**Perception des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de notre école en novembre 2017.**

| Élèves  | Établissement | Commission scolaire |
|---|---------------|---------------------|
| J'apprends mieux quand je constate que je fais des progrès.   | 8.31          | 8.31                |
| J'apprends mieux quand l'enseignant explique la démarche.   | 8.14          | 8.24                |
| J'apprends mieux quand l'enseignant m'explique comment je peux m'améliorer.   | 8.36          | 8.10                |
| À l'école, on s'attend à ce que les élèves donnent le meilleur d'eux-mêmes.   | 8,68          | 8,58                |
| Mes enseignants nous donnent le goût d'apprendre et de travailler.  | 8,10          | 7,80                |
| Mes enseignants utilisent différentes méthodes pour nous enseigner la matière (projets, travaux d'équipe, travaux individuels, etc.). | 8,67          | 8,39                |
| De façon générale, je suis intéressé par les apprentissages que je fais à l'école.  | 7,80          | 7,60                |



## COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

La communication école/famille est assez bonne. Au niveau des transitions, l'information est correctement transmise par l'école primaire aux parents. Par contre, nous percevons autant à la commission scolaire qu'à l'école que la mise en place d'outils pour aider les élèves à mieux vivre la transition au secondaire est à améliorer.

### **Perception des membres du personnel de notre école en octobre/novembre 2017**

| Employés  | Établissement | Commission scolaire |
|---|---------------|---------------------|
| Tous les élèves arrivent motivés à apprendre.   | 5,62          | 5,18                |
| Le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance de son enfant.                       | 9,54          | 9,57                |
| Lors des transitions scolaires à mon école, les parents y sont associés.  | 8,51          | 7,90                |
| À mon école, il existe un outil qui permet d'assurer le suivi des activités de transition et d'ajuster les actions.             | 6,33          | 6,32                |
| À mon école, une personne est clairement dédiée à la promotion et au suivi des transitions.                                     | 6,76          | 7,32                |
| À mon école, des mesures de soutien sont prévues pour les élèves vivant des difficultés d'engagement et de motivation scolaire. | 6,47          | 6,82                |
| À mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire.               | 6,55          | 6,39                |
| À mon école, il existe une structure pour favoriser la création de nouveaux liens sociaux des nouveaux élèves.                  | 5,78          | 6,30                |

Chez le personnel, la perception du niveau d'engagement et de motivation des élèves est plutôt bas. À la commission scolaire ainsi qu'à l'école, nous percevons aussi avoir peu de mesures pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation et peu de moyens pour y remédier.





## Orientation 2 du PEVR :

Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.

### Perception des membres du personnel de notre école en octobre/novembre 2017

#### ÉQUIPE-ÉCOLE : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES

Les enseignants planifient ce qu'ils ont à faire dans les prochaines semaines, mais ils ne se parlent pas encore beaucoup de leurs pratiques ni du comment ils vont les mettre en place. Par contre, l'ensemble du personnel a la volonté de collaborer, car ils croient qu'en parler avec leurs collègues améliore leur pratique. L'accès aux documents pour les meilleures pratiques probantes n'est pas toujours facile au niveau de la commission scolaire. La planification des formations n'est pas assez claire (7,28) et CS (7,00) et souvent, ils ne peuvent pas y aller à plusieurs, faute de place. La perception des membres du personnel au niveau de la technologie c'est qu'il y a beaucoup d'ouverture pour l'intégration de la technologie, mais que le soutien n'est pas assez élevé pour bien l'intégrer (5,93) et CS (6,30). Le matériel (technologique) n'est pas toujours adéquat où il en manque (7,51) et CS (7,03). Par contre, nous croyons que cela contribue à améliorer notre travail (8,29) et CS (8,07). Le personnel de l'école a la perception que son travail n'est pas valorisé et qu'il manque d'autonomie et de moyens pour améliorer la réussite des élèves. Cette perception est similaire à celle de la CS.

## Orientation 3 du PEVR :

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

#### CLIMAT SAIN, STIMULANT ET SÉCURITAIRE

La perception du sentiment de sécurité est peu élevée chez les élèves. Les mesures mises en place ne sont pas perçues comme étant efficaces pour contrer la violence et l'intimidation. Cette perception est partagée par l'ensemble du personnel (7,07) et des élèves. Par contre, les élèves ont une bonne perception à l'effet que tous les adultes les traitent tous de la même façon sans distinction (8,43) et CS (8,37). Ils pensent aussi que les enseignants croient en leur capacité à réussir (8,78) et CS (8,56).

### Perception des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de notre école en novembre 2017.

| ÉLÈVES  | ÉTABLISSEMENT | COMMISSION SCOLAIRE |
|---|---------------|---------------------|
| Je me sens en sécurité dans l'autobus scolaire.   | 6,72          | 7,79                |
| Je me sens en sécurité sur le terrain de l'école.   | 7,60          | 8,24                |
| Les moyens mis en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et arrêter la violence. | 7,42          | 7,67                |
| Je me sens en sécurité au service de garde.   | 7,38          | 7,87                |
| Je me sens en sécurité aux entrées et aux sorties de l'école.                               | 7,99          | 8,51                |



## LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE (données année scolaire 2017-2018)

### Résultats moyens (%) – épreuves de la commission scolaire et du MEES de juin 2018 - Lecture

|         |  | 2 <sup>e</sup> année<br>CSP | 2 <sup>e</sup> année<br>École | 4 <sup>e</sup> année<br>CSP | 4 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
|---------|--|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Tous    |  | 77                          | 78,7                          | 77,4                        | 74,5                          | 76,5                        | 72,8                          |
| Garçons |  | 75,3                        | 73,1                          | 75,4                        | 69,2                          | 73,1                        | 66,4                          |
| Filles  |  | 78,7                        | 83,3                          | 79,5                        | 81,7                          | 79,6                        | 78,9                          |

### Taux de réussite (%) – épreuves de la commission scolaire et du MEES de juin 2018 - Lecture

|         | 2 <sup>e</sup> année<br>CSP | 2 <sup>e</sup> année<br>École | 4 <sup>e</sup> année<br>CSP | 4 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
|---------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Tous    | 89                          | 90                            | 88,4                        | 85,2                          | 87,8                        | 78,6                          |
| Garçons | 86,6                        | 80,6                          | 86,6                        | 76,1                          | 83,3                        | 67,6                          |
| Filles  | 90,5                        | 97,7                          | 90,2                        | 97,1                          | 92                          | 88,9                          |

### Résultats moyens (%) – épreuves de juin 2018 – Écriture

|         | 4 <sup>e</sup> année<br>CSP | 4 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
|---------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Tous    | 77,5                        | 75,5                          | 78,2                        | 75,7                          |
| Garçons | 74,6                        | 70,4                          | 74,7                        | 70,6                          |
| Filles  | 80,7                        | 82,3                          | 81,5                        | 80,4                          |

### Taux de réussite (%) – épreuves de juin 2018 – Écriture

|         | 4 <sup>e</sup> année<br>CSP | 4 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
|---------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Tous    | 93,4                        | 91,4                          | 92,7                        | 92,9                          |
| Garçons | 91,3                        | 84,8                          | 89,9                        | 88,2                          |
| Filles  | 95,6                        | 100                           | 95,4                        | 97,2                          |

### Épreuves de juin 2018 – Raisonner

|         | Résultat moyen              |                               | Taux de réussite            |                               |
|---------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
|         | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
| Tous    | 77,1                        | 72,6                          | 86,5                        | 77,1                          |
| Garçons | 77,9                        | 71,7                          | 88,6                        | 75                            |
| Filles  | 76,2                        | 73,5                          | 84,4                        | 79,4                          |

### Épreuves de juin 2018 - Résoudre

|         | Résultat moyen              |                               | Taux de réussite            |                               |
|---------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
|         | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École | 6 <sup>e</sup> année<br>CSP | 6 <sup>e</sup> année<br>École |
| Tous    | 81,9                        | 78,9                          | 91,8                        | 91,4                          |
| Garçons | 81                          | 77,9                          | 91,2                        | 77,9                          |
| Filles  | 82,8                        | 79,9                          | 92,4                        | 94,4                          |



Zones de vulnérabilité à la Commission scolaire des Patriotes  
 2.1 Réduire les iniquités entre les garçons et les filles  
 2.2 réduire les iniquités entre les élèves HDAA et les autres élèves

**Voici les résultats de notre école pour l'année scolaire 2017-2018**

| 1 <sup>re</sup> année<br>(0 et 69 %) en<br>lecture et en<br>écriture 2017-2018 | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
|--|---|--|---|---|-------------------------------|------------------------------|
| Lire   | 1 régulier<br>1 adapt                               | 1 réguliers  | 4 réguliers   | 0 régulier                                      | 6/58                          | 1/36                         |
| Écrire   | 1 régulier<br>2 adapt                               | 1 réguliers  | 3 réguliers   | 0 régulier                                      | 6/58                          | 1/36                         |
| 2 <sup>e</sup> année<br>(0 et 69 %) en<br>français et math<br>2017-2018        | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
| Lire   | 2 réguliers<br>5 adapt                              | 0 régulier<br>0 adapt                              | 3 réguliers   | 1 régulier                                      | 10/38                         | 1/44                         |
| Écrire   | 2 réguliers<br>6 adapt                              | 1 régulier<br>0 adapt                              | 5 réguliers   | 8 réguliers                                     | 13/38                         | 9/44                         |
| Résoudre   | 1 régulier<br>5 adapt                               | 1 régulier<br>0 adapt                              | 4 réguliers   | 2 réguliers                                     | 10/38                         | 3/44                         |
| Raisonner  | 0 régulier<br>4 adapt                               | 1 régulier<br>0 adapt                              | 3 réguliers   | 2 réguliers                                     | 7/38                          | 3/44                         |
| 3 <sup>e</sup> année<br>0 et 69% en français<br>et en math<br>2017-2018        | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
| Lire   | 3 réguliers<br>1 adapt                              | 1 régulier<br>2 adapt                              | 3 réguliers   | 0 régulier                                      | 7/43                          | 3/33                         |
| Écrire   | 7 réguliers<br>1 adapt                              | 0 régulier<br>2 adapt                              | 3 réguliers   | 0 régulier                                      | 11/43                         | 2/33                         |
| Résoudre   | 0 régulier<br>1 adapt                               | 0 régulier<br>2 adapt                              | 7 réguliers   | 2 réguliers                                     | 8/43                          | 4/33                         |
| Raisonner  | 0 régulier<br>2 adapt                               | 0 régulier<br>3 adapt                              | 8 réguliers   | 1 régulier                                      | 10/43                         | 4/33                         |



Zones de vulnérabilité à la Commission scolaire des Patriotes

2.1 Réduire les iniquités entre les garçons et les filles

2.2 réduire les iniquités entre les élèves HDAA et les autres élèves

**Voici les résultats de notre école pour l'année scolaire 2017-2018**

| 4 <sup>e</sup> année<br>(0 - 69 %) en<br>français et en math<br>2017-2018 | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
|---|---|--|---|---|-------------------------------|------------------------------|
| Lire  | 6 réguliers<br>7 adapt                              | 2 réguliers  | 5 réguliers   | 2 réguliers                                     | 18/45                         | 4/36                         |
| Écrire  | 6 réguliers<br>7 adapt                              | 2 réguliers  | 6 réguliers   | 2 réguliers                                     | 19/45                         | 4/36                         |
| Résoudre  | 4 réguliers<br>8 adapt                              | 3 réguliers  | 2 réguliers   | 2 réguliers                                     | 14/45                         | 5/36                         |
| Raisonner   | 4 réguliers<br>3 adapt                              | 2 réguliers  | 1 régulier  | 1 régulier                                      | 8/45                          | 3/36                         |
| 5 <sup>e</sup> année<br>(0 - 69 %) en<br>français et en math<br>2017-2018 | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
| Lire  | 5 réguliers<br>1 adapt                              | 0 régulier<br>1 adapt                              | 2 réguliers   | 1 régulier                                      | 8/37                          | 2/35                         |
| Écrire  | 6 réguliers<br>4 adapt                              | 0 régulier<br>2 adapt                              | 2 réguliers   | 0 régulier                                      | 12/37                         | 2/35                         |
| Résoudre  | 5 réguliers<br>2 adapt                              | 0 régulier<br>1 adapt                              | 0 régulier  | 0 régulier                                      | 10/37                         | 3/35                         |
| Raisonner   | 5 réguliers<br>2 adapt                              | 1 régulier<br>0 adapt                              | 1 régulier  | 4 réguliers                                     | 7/37                          | 3/35                         |
| 6 <sup>e</sup> année<br>(0 - 69 %) en<br>français et en math<br>2017-2018 | Nombre de<br>garçons avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles avec<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>garçons sans<br>plan<br>d'intervention | Nombre de<br>filles sans plan<br>d'intervention | Nombre<br>total de<br>garçons | Nombre<br>total de<br>filles |
| Lire  | 8 réguliers   | 4 réguliers  | 5 réguliers   | 0 régulier                                      | 13/34                         | 4/36                         |
| Écrire  | 6 réguliers   | 4 réguliers<br>2 adapt                             | 5 réguliers   | 0 régulier                                      | 11/34                         | 4/36                         |
| Résoudre  | 5 réguliers   | 5 réguliers  | 2 réguliers   | 2 réguliers                                     | 7/34                          | 7/36                         |
| Raisonner   | 5 réguliers   | 6 réguliers  | 1 régulier  | 2 réguliers                                     | 6/34                          | 8/36                         |



### 3. DÉMARCHES D'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE CARIGNAN-SALIÈRES :

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 74).

#### **Consultation, participation et collaboration**

À l'automne 2017, la commission scolaire des Patriotes a consulté l'ensemble des principaux acteurs, soit les employés, les parents et les élèves. Cette vaste consultation a permis aux écoles d'avoir une lecture sur les perceptions qu'ont les employés, parents et élèves sur leur école de quartier.

Au printemps 2018 ainsi qu'au mois d'août 2018, tous les employés de l'école Carignan-Salières se sont réunis afin de déterminer ensemble la vision, la mission et les valeurs de l'école. Par la suite, un comité a été mis en place pour élaborer les étapes d'information et de consultation des autres membres du personnel.

Le comité CNESTT a été aussi mis à contribution au niveau du climat sain et sécuritaire. De plus, à tous mois, les membres du personnel ont collaboré aux différentes étapes d'élaboration du projet éducatif de l'école. Les membres du conseil d'établissement ont aussi été informés et consultés à chacune des étapes de projet éducatif et ont vu à son adoption finale.

Ensemble, ces acteurs ont permis de définir le contexte de l'école, les enjeux, les orientations, les objectifs et les cibles qui définissent le projet éducatif de l'école.



#### 4. NOTRE MISSION, NOTRE VISION, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS :

##### 4.1 LA MISSION : S'engager activement sur le chemin de la réussite en encourageant l'effort afin de former les citoyens de demain.



L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le chemin spirituel d'élève afin de favoriser son épanouissement.



Elle a pour mission, dans le respect du principe d'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

##### 4.2 LA VISION :

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.



À Carignan-Salières,  
**CONSTANCE et COHÉRENCE vont de pair,**  
**Le RESPECT est dans l'air...**  
**Soyons-en fiers!**

##### 4.3 LES VALEURS : **CONSTANCE**

**COHÉRENCE**

**Respect**

Nos engagements :

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

Constance : Appliquer les règles de l'école au quotidien (du début à la fin de l'année) /Stabilité.

Cohérence : Appliquer les décisions prises en donnant l'exemple et avoir un langage commun.

Respect : Parler et agir en démontrant de l'ouverture et en considérant l'estime de l'autre.



## 5. ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Ils sont établis en fonction de la Vision de l'école, de la CSP et de la Politique de la réussite éducative de MEES. Ceux-ci sont en nombre restreint et orientés sur des résultats qui permettront d'atteindre nos orientations.

Enjeux en cohérence avec *Tous Patriotes pour la réussite!*

---

### Enjeu 1 Réussite en lecture

#### Orientation 1 Favoriser chez tous les élèves le développement de la compétence en lecture.

**Objectif** Augmenter de 3% le taux de réussite des garçons en lecture d'ici juin 2022.  
**Indicateur** Taux de réussite des garçons en lecture de chacune des cohortes en juin à chacune des années.

| Niveau                | Augmenter de 3 % le taux de réussite des garçons (année 17-18) | Cibles   |
|-----------------------|--|----------|
| 1 <sup>re</sup> année | 100%   | maintien |
| 2 <sup>e</sup> année  | 80,6 %   | 83,6 %   |
| 3 <sup>e</sup> année  | 94,6 %   | 97,6%    |
| 4 <sup>e</sup> année  | 76,1 %   | 79,1%    |
| 5 <sup>e</sup> année  | 97,1 %   | 100 %    |
| 6 <sup>e</sup> année  | 67,6 %   | 70,6%    |

---

### Enjeu 2 Climat sain et sécuritaire

#### Orientation 2 Favoriser un environnement scolaire sain, sécuritaire et respectueux.

**Objectif 1** D'ici juin 2022, augmenter de 5 % le nombre d'élèves qui adoptent un comportement sécuritaire et respectueux.

**Indicateur** Nombre d'élèves ayant reçu aucun manquement au niveau de la sécurité et du respect durant l'année scolaire.

**Cible** 62% point de départ : 57% avec aucun manquement

**Objectif 2** D'ici juin 2022, d'augmenter de 1 point le sentiment de sécurité chez les élèves.

**Indicateur** sondage effectué auprès des élèves en lien avec l'adoption de comportements sécuritaires.

**Cible** 8,6 et 8,4 point de départ : 7,6 (terrain de l'école), 7,38 (service de garde)

---

### Enjeu 3 Motivation et engagement

**Orientation 3 Favoriser l'engagement et la motivation scolaire de l'élève tout au long de son parcours.**

---



|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Objectif</b> | D'ici juin 2022, augmenter de 1,5 points la perception chez les différents membres de la communauté-école au niveau de l'engagement et de la motivation chez les élèves.   |
| Indicateur      | Sondages effectués en juin de chaque année auprès des membres de la communauté-école.  |
| Cibles          | Employés : point de départ 5,62 (perception sondage octobre 2017) cible : 7,12<br>Parents : point de départ 6,49 (perception sondage octobre 2017) cible : 8,0<br>Élèves : point de départ : 7,1 (perception sondage octobre 2017) cible : 8,6 |

## **6. TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF**

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

## **7. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

## **8. REDDITION DE COMPTE DU PROJET ÉDUCATIF**

Le projet éducatif prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 (cette date doit être harmonisée à la date réelle de prise d'effet au point 7) et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.





Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

## Annexe 1 : Principaux encadrements légaux

### Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
  - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres



du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.

Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.

Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.

209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.

218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.

221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.

